

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2016

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue le lundi cinquième (5^e) jour du mois de décembre deux mille seize à 19 h 10, au Centre communautaire, 857, chemin St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents : Madame la conseillère Josée Goyette et Messieurs les conseillers: André Dulude, Donald Pinard, Ghislain Quintal et Éric Rioux, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Albert Santerre.

Monsieur le conseiller Benoît Lamontagne est absent.

Madame Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

L'avis de convocation a été signifié tel que prévu au Code municipal. Un avis public a dûment été affiché aux deux (2) endroits prévus par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019
3. Période de questions sur le programme triennal d'immobilisations
4. Clôture de la session.

2016.12288

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire sur le programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité:

QUE l'ordre du jour proposé le 5^{ème} décembre 2016, soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

2016.12289

Approbation du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil adopte conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les trois (3) années subséquentes comme suit :

Le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

2017

5 ^{ème} Rang Nord travaux de traitement de surface	80 000\$
1 ^{er} Rang Sud	200 000\$
Rapiéçage 2 ^e Rang	80 000\$
Frais de génie surveillance de travaux	15 000\$
Fossés	30 000\$
Rechargement Steel-Murphy	40 000\$
Total	445 000\$

2018

Rapiéçage 5 ^{ème} Rang Sud	80 000\$
Traitement de surface 5 ^{ème} Rang Nord	70 000\$
Fossés	30 000\$
Rapiéçage mécanisé Rang Église Sud (PIRRL)	70 000\$
Total	250 000\$

2019

Rapiéçage 2 ^{ème} Rang Sud	100 000\$
Rapiéçage Rang de l'Église Sud	50 000\$
Rechargement	70 000\$
Fossé	35 000\$
Total	255 000\$

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Période de questions

2016.12290 Clôture de la session

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité:
QUE la présente séance extraordinaire soit clôturée.

ADOPTÉE

Albert Santerre, maire

Mélanie Thibault, directrice générale /
secrétaire trésorier

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Albert Santerre, maire